

ÀIDES FINANCIÈRES A LA MOBILITE INTERNATIONALE D'ETUDES (PROGRAMMES D'ECHANGE) 2023/2024

L'attribution des aides à la mobilité, gérées par le service des Relations Internationales de la Faculté de Médecine, s'effectue selon les principes de base énoncés ci-dessous et dans le respect des critères d'attribution des différents programmes de financement.

Conditions obligatoires :

- Être étudiant Sorbonne Université inscrit en 2023/2024
- Effectuer une mobilité à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange de la Faculté de Médecine de Sorbonne Université
- **Partir pour une durée minimale de 60 jours**

Les aides financières sont attribuées en fonction :

- De votre destination : Europe (bourse Erasmus+ pour tous, sans critères sociaux) ou hors Europe
- **De nos budgets disponibles**
- De vos ressources. Application d'un critère commun : le quotient familial = revenu fiscal de référence divisé par le nombre de part. Ces informations sont indiquées sur l'avis d'imposition auquel vous êtes rattaché. Si indépendance fiscale - revenus minimum de 50 % SMIC brut annuel (9537 euros) + quittance loyer domicile différent des parents au moment de la mobilité. Le paiement des charges exemple EDF au nom de l'étudiant est suffisant comme preuve de domicile séparé. Seuls les avis d'impôt français sont pris en compte.
- De votre statut : boursier sur critères sociaux ou non

Aides possibles - Etudes

La bourse CROUS est maintenue durant la mobilité et se cumule avec les bourses de mobilité ci-dessus.

BOURSE	MONTANTS		CRITERES SOCIAUX	DUREE DE LA BOURSE	CUMUL POSSIBLE
Ministère	400€/mois		Boursier du CROUS	2 à 9 mois	Erasmus+
Région IDF	Hors Erasmus+	400€/mois	Quotient familial < 19.190€	2 à 10 mois	Erasmus+
	Erasmus+ Gr 1	300€/mois			
	Erasmus+ Gr 2	250€/mois			
	Erasmus+ Gr 3	250€/mois			
Erasmus+ (1) critères sociaux pour bonus inclusion	Erasmus+ Gr1	370€/mois complet + 12.33€/jour si mois incomplet	Non. Sauf pour bénéficiaire d'un bonus inclusion de 250€/mois (1)	2 à 12 mois	Ministère ou Région IDF
	Erasmus+ Gr 2	320€/mois complet + 10.66€/jour si mois incomplet			
	Erasmus+ Gr 3	270€/mois complet + 9€/jour si mois incomplet			
PIA Financement SU	Forfait voyage de 400€		Non	x	

ERASMUS + : PAYS DE DESTINATION	GROUPE
Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Lichtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède	Groupe 1
Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	Groupe 2
Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine	Groupe 3

(1) Si vous répondez aux critères inclusion suivants :

https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/Guide%20inclusion%20Erasmus_49.pdf

PARTENAIRES STRATEGIQUES SOROBONNE UNIVERSITE

- Københavns Universitet (Danemark) : 4EU+	700€/mois + Forfait voyage de 250€
- Indiana University (Etats-Unis) - Nanyang Technological University (Singapour) - Université Laval (Canada) - University of Sydney (Australie)	700€/mois + Forfait voyage de 1000€
- Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg (Allemagne) : 4EU+ - Università degli Studi di Milano (Italie) : 4EU+ - Univerzita Karlova (République Tchèque) : 4EU+ - Uniwersytet Warszawski (Pologne) : 4EU+	500€/mois + Forfait voyage de 250€
- Université Internationale de Rabat (Maroc)	500€/mois + Forfait voyage de 500€
- Universidad Nacional Autónoma de México (Mexique)	500€/mois + Forfait voyage de 1000€

Ces sommes ne sont pas cumulables avec les autres bourses, mais représentent le forfait pour tout départ vers ces destinations.

Les partenaires qui concernent la faculté de médecine sont indiqués en bleu. L'université de Varsovie fait partie de 4EU+ mais ne propose pas de cursus en médecine. Nous essayons d'étendre les partenariats et espérons pouvoir en proposer plus au fil du temps.

PIECES A FOURNIR

- Si vous n'avez pas d'avis d'imposition français, indiquez-le sur un document séparé en indiquant quelle est votre situation.
- Photocopie de l'avis d'imposition obligatoirement français 2023 (sur revenus 2022)
En cas d'indépendance fiscale déclarée : fournir une copie d'une quittance justifiant d'un domicile distinct du foyer familial et justification de ressources personnelles correspondant au minimum à 50% du SMIC brut annuel, soit 9.127,32€ (hors pension alimentaire). Si ces deux conditions cumulatives ne sont pas réunies, seul l'avis d'imposition des parents sera pris en compte.
- Si vous êtes boursier sur critères sociaux : notification de bourse sur critères sociaux (CROUS) **définitive** 2023/2022
- 1 RIB à votre nom et prénom valide (pas de RIB de vos parents)
- Attestation d'arrivée signée de l'établissement partenaire
 - Pièce d'identité
 - Certificat de scolarité 2023/2022
 - Pour les destinations européennes : Carte Européenne d'Assurance Maladie
 - Pour les destinations hors Europe : assurance rapatriement et accidents individuels
 - Attestation de responsabilité civile précisant le pays d'accueil

PROCEDURE

- Vous devez remplir le formulaire de candidature MoveON (suivi sortants études) avec toutes les pièces demandées.